



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Gers

Commune : Lectoure

Autres communes :

R500

Appellation : Château des comtes d'Armagnac et hôpital

Monument(s)

Appellation : Château des comtes d'Armagnac et hôpital

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 22/08/2016

Étendue de la protection : - Château des comtes d'Armagnac (parcelle CK n° 910) : . façades et toitures . intérieur de la partie sud de l'aile ouest, y compris l'ancienne pharmacie . bastion nord-ouest et son moineau - Hôpital (parcelle CK n° 910) : . façades et toitures (y compris l'arc muré et son bassin) et la clôture avec sa grille . chapelle en totalité (y compris la sacristie) . galeries de circulation du rez-de-chaussée et cage d'escalier monumentale . intégralité des salles du sous-sol - Totalité des sols des parcelles CK n°1, 3, 910, y compris leurs aménagements particuliers (cimetière des religieuses, jardin central de l'hôpital) - Sol des parties non cadastrées suivantes : . terrain situé à l'ouest du château et bordant l'allée de Montmorency, . cour située entre la façade est de l'aile ouest du château et la façade ouest de l'hôpital

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.